

**PROCÈS-VERBAL** de la quatre cent vingt-deuxième (extraordinaire) réunion du **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 10 février 2020 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**CONFIRMÉ LE 23 MARS 2020**

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
Auclair, Céline Membre socio-économique		X*	GODMAIRE, Diane Membre socio-économique	X	
BOURGON, Vincent Étudiant	X		HARRISSON, Denis Recteur	X	
BOUTONNET, Vincent Professeur- Départ. Sciences de l'éducation		X	HASTIR, François-Michel Étudiant au MBA	X	
BRIAND, Louise Professeure – Départ. Sciences sociales	X		KAMAL, Najat Membre socio-économique	X (Visio)	
B. De Grosbois, Sylvie Vice-rectrice au développement campus Saint-Jérôme	X (Visio)		LE GAL, Nadine Représentante des collègues	X (Visio)	
DELLA FAILLE, Dimitri Professeur – Départ. Sciences sociales	X		LORIAUX, Chrystine Membre socio-économique	X (Visio)	
DUGUAY, Patrick Membre socio-économique	X		MERLEAU, Michel Membre socio-économique	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X		RENAUD LABRIE, Louise Chargée de cours	X	
Observateurs	Présent	Absent	Invités	Présent	Absent
CHARBONNEAU, Alain Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création		X**	JEAN, Johanne Présidente de l'UQ et du comité de sélection	X	
LAROCQUE, André Directeur général – Fondation de l'UQO		X**	HUDON, Martin Secrétaire général par intérim de l'UQ	X	
NADEAU, Myriam Chargée de projet - DFCP		X**	MARTEL, Denis Membre du comité de sélection et recteur de l'UQAT	X (Visio)	
ROCHFORT, Odette Technicienne - ÉMI		X**	TREMBLAY, Annie Membre du comité de sélection	X	
Secrétaire général	Présent	Absent	Attachée d'administration	Présent	Absent
ROY, André J.	X		AUGER, Mireille	X	

*\*Absence motivée.  
\*\* Conformément à l'article 12 du Règlement général 11 « Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement », la présente séance se déroule à huis clos et en présence des membres uniquement.*

La présidente du conseil d'administration, madame Diane Godmaire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 30.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Déclaration de conflits d'intérêts ou de conflits de rôle

3.- Rencontre avec le comité de sélection formé en vue de la désignation d'une personne pour assumer le rectorat de l'Université du Québec en Outaouais – Avis du conseil d'administration

4.- Clôture de la séance

**2.- Déclaration de conflits d'intérêts ou de conflits de rôle**

Aucune des personnes présentes ne déclare être en conflit d'intérêts ou en conflit de rôle à l'égard du point à traiter.

**3.- Rencontre avec le comité de sélection formé en vue de la désignation d'une personne pour assumer le rectorat de l'Université du Québec en Outaouais – Avis du conseil d'administration**

La présidente du conseil d'administration, madame Diane Godmaire, après avoir procédé à l'ouverture de la séance, à la constatation du quorum et à l'adoption de l'ordre du jour, expose le déroulement de cette séance du conseil. Elle souhaite la bienvenue à madame Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec et présidente du comité de sélection, et à M<sup>e</sup> Martin Hudon, secrétaire général par intérim de l'Université du Québec et secrétaire du comité de sélection.

Madame Jean remercie le conseil de son accueil et présente la composition du comité de sélection, formé, outre le secrétaire général et elle-même, de deux membres du conseil d'administration de l'UQO, soit madame Diane Godmaire, présidente, et monsieur Dimitri Della Faille de Leverghem, professeur, et de deux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ, soit madame Annie Tremblay, membre socio-économique et de monsieur Denis Martel, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de décréter un huis clos pour la poursuite des discussions.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée du huis clos.

Madame Jean souligne qu'en vertu du *Règlement général 11* de l'Université du Québec « Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement », les échanges tenus sont confidentiels.

**4. Clôture de la séance**

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 17 h 15.

*Original signé par :*

---

André J. Roy, secrétaire d'assemblée